

# CHARTRE ETHIQUE DU GROUPE CHUGAI



## Sommaire

Introduction .....	p2
Responsabilité envers les patients.....	p3
Poursuite de l'innovation .....	p4
Agir avec intégrité.....	p4
Respect des droits de l'Homme .....	p6
Partenariats appropriés .....	p7
Gestion des actifs de l'entreprise.....	p8
Divulgence des informations.....	p9
Contribution sociétale .....	p10
Protection de l'environnement dans le monde .....	p10

## Introduction

Le Groupe pharmaceutique Chugai s'est donné pour mission de répondre aux diverses attentes de ses parties prenantes notamment en termes de responsabilité sociétale et en lien avec ses valeurs fondamentales et sa vision. Nous conduisons nos affaires sur la base de cette philosophie.

Au travers de notre mission et de nos valeurs, notre objectif est d'être une entreprise fiable, plébiscitée par la Société pour son comportement exemplaire et pour son engagement dans le développement durable.

Nous établissons des règles de comportement au sein de l'entreprise, précisées dans notre Charte Ethique que chaque membre du Groupe Chugai se doit de respecter.

## Notre mission

Nous consacrer à la création de valeur en concevant des produits et des services novateurs destinés à la communauté médicale et à la santé humaine dans le monde.

## Nos valeurs fondamentales

- **Centré sur le patient**  
Faire du bien-être de chaque patient notre priorité absolue.
- **Esprit pionnier**  
Poursuivre l'innovation, progresser et penser autrement.
- **Intégrité**  
Maintenir les normes les plus élevées dans tout ce que nous faisons pour créer de la valeur partagée avec la Société.

## Notre vision

Devenir un laboratoire leader en innovation, pour des soins de santé de haut niveau, durables, centrés sur le patient, sur la base de nos capacités scientifiques et technologiques uniques, et de notre Alliance avec Roche.

## Charte Ethique du Groupe Chugai

La mission du Groupe Chugai est de se consacrer à la création de valeur en concevant des produits et des services novateurs destinés à la communauté médicale et à la santé humaine dans le monde.

Nous définissons des valeurs fondamentales en tant que normes au sein de l'entreprise pour mener à bien notre mission et nous conduisons nos affaires conformément à celles-ci. Le groupe Chugai agira pour une Société durable en œuvrant à résoudre les problèmes sociétaux, grâce à l'innovation et aux efforts déployés en faveur de l'environnement dans le monde, des droits de l'Homme et autres.

La Charte Ethique de Chugai constitue un guide professionnel pour chaque collaborateur du Groupe, destiné à garantir la bonne exécution de ses obligations sociétales.

Chaque membre du Groupe Chugai doit agir conformément à ces recommandations.

Chaque membre du Groupe Chugai doit agir et prendre des décisions conformément à cette charte.

## Responsabilité envers les patients

*Nous faisons du bien-être de chaque patient notre priorité, et nous délivrerons des produits et services novateurs, de grande qualité, dotés d'un niveau élevé de sécurité et d'efficacité.*

- Chez Chugai, nous nous consacrons à la santé humaine et à la communauté médicale dans le monde, en fournissant des produits et des services innovants s'appuyant sur la science, conformes à notre éthique, et que la communauté internationale attend. Nous avons pour objectif de fournir des produits et des services innovants, à forte valeur ajoutée, destinés à traiter les patients dans le monde entier, à améliorer la vie des citoyens et à répondre aux besoins médicaux. Nous souhaitons ainsi faire progresser l'économie médicale via la recherche et le développement, la production, la commercialisation et la surveillance post-production et post-commercialisation.
- Pour garantir une qualité constante, nos produits sont soumis à des tests rigoureux permettant d'évaluer leur efficacité et leur sécurité. Les technologies les plus avancées sont employées à chaque étape de la recherche et du développement, de la production et de la distribution. Nous nous efforçons en permanence de maintenir et d'améliorer ce haut niveau de technologie pour produire et commercialiser nos produits en toute confiance.
- Afin d'assurer avec précision la production, la mise sur le marché et la fourniture adéquate des informations sur les produits, il est primordial de recourir à un système d'assurance qualité de haut niveau, conforme aux normes mondiales, à chaque étape de la recherche et du développement, de la production, de la mise sur le marché et de la surveillance post-production et post-commercialisation. Tous nos efforts sont axés sur l'amélioration continue de notre système actuel.
- Nous nous conformons en tous points à l'ensemble des réglementations, législations, règlements internes et traitons les données de manière appropriée en nous basant sur la validité scientifique des expérimentations. Ces principes sont appliqués pour la recherche de nouveaux médicaments et tout au long du cycle de vie des produits. Lorsque nous menons des recherches pour découvrir de nouveaux médicaments à l'aide d'éléments d'origine humaine, nous respectons la dignité de la vie et des droits humains via, entre autres, la mise en place et le recours à un comité d'éthique juste et indépendant.
- Lorsque nous prévoyons d'effectuer des expériences sur les animaux, nous prédéterminons si une méthode alternative est envisageable. Si aucune alternative n'est envisageable, nous utilisons le moins d'animaux possible. Nous réduisons au minimum les souffrances animales et créons un environnement qui tient compte du bien-être de l'animal.
- Nous devons respecter les droits humains de tous les patients au cours de nos essais cliniques, en veillant à la sécurité tout en maintenant une rigueur scientifique.
- Pour encourager le bon usage de nos produits pharmaceutiques, nous fournissons, collectons, évaluons et transmettons dans les plus brefs délais des informations exactes et appuyées scientifiquement concernant la qualité, l'efficacité et la sécurité des produits, au Japon comme à l'étranger.
- En cas de problème concernant la qualité de nos produits, quelle que soit sa cause, la sécurité des patients et des consommateurs prévaut toujours. Nous communiquerons les informations qui s'y rapportent et prendrons les mesures nécessaires, pouvant aller jusqu'à un rappel rapide des produits.

## Poursuite de l'innovation

*Grâce à une compréhension approfondie et à une perspective globale, nous concentrerons nos divers talents sur la quête continue de l'innovation.*

- Nous poursuivons l'innovation en adoptant une pensée non conventionnelle pour contribuer à la communauté médicale et à la santé humaine dans le monde, et pour fournir de nouvelles solutions à divers problèmes sociétaux, en exploitant au maximum nos points forts, uniques, en matière de science et de technologie.
- Afin d'atteindre cet objectif, nous nous efforcerons de nous développer pour devenir un Groupe d'experts autonomes faisant preuve d'un solide leadership.
- En promouvant la diversité et l'inclusion, nous maximisons les capacités de nos diverses ressources humaines et nous nous efforçons de créer un lieu de travail ouvert où l'équipe est valorisée.
- Afin de continuellement poursuivre l'innovation, il est important que chacun de nous agisse avec énergie tout en restant en bonne santé. Nous lutterons pour maintenir et promouvoir la santé de nos employés et de toute l'organisation à travers des réformes concernant notre façon de travailler, et d'un programme de gestion de la santé et de la productivité.

## Agir avec intégrité

*Dans toutes nos activités professionnelles, nous respectons strictement l'ensemble des Lois et réglementations applicables et maintenons les normes les plus élevées en matière d'intégrité et d'éthique.*

- Les Lois expriment les réglementations sociales fondamentales. Lorsque tous les citoyens respectent la Loi, l'ordre social est maintenu. Par conséquent, nous respecterons toutes les Lois et agirons conformément à l'objectif qu'elles visent. Nous mènerons toujours nos activités de façon juste et transparente.
- Toute action illégale, tout comportement contraire à l'éthique, perpétrés dans le but d'obtenir des bénéfices à court terme sont strictement interdits. Ces actes et comportements sont contraires à nos valeurs.
- Afin d'éviter toute infraction, en cas de doute au sujet d'une conduite ou de pratiques professionnelles à adopter, nous vérifions l'ensemble des Lois et des réglementations applicables au secteur avant d'agir.
- Toutes nos activités sont liées aux Lois ou réglementations du secteur et sont évaluées en fonction de considérations sociétales et éthiques. Nous nous conformons aux Lois et réglementations ainsi qu'à leurs intentions, nous prenons nos décisions et agissons en fonction de la conformité. Ceci consiste à faire preuve de sens commun, de sagesse, et de respecter nos fortes valeurs éthiques et d'équité.

- Nos activités commerciales mondiales sont entreprises dans le respect des Lois et des réglementations des pays et des régions concernés, des droits humains et des normes internationales. Nous respectons la culture et les coutumes locales et refusons fermement les mauvaises pratiques.
- Dans le cadre des échanges avec les professionnels de santé et les établissements médicaux, ou en exécutant des transactions avec des partenaires commerciaux (grossistes, clients et fournisseurs, etc.), nous respecterons les Lois et réglementations pertinentes comme la Loi sur la concurrence, ainsi que le code de conduite de l'association des fabricants de produits pharmaceutiques en vigueur dans le pays concerné. Nous mènerons également nos activités, en lien avec nos concurrents, de manière équitable, en conformité avec les Lois et réglementations pertinentes.
- En outre, nous n'allons pas simplement nous concentrer sur la conformité aux Lois et réglementations du secteur ; nous obtiendrons une bonne compréhension de leurs objectifs respectifs, et agirons avec bon sens d'après les normes et valeurs socialement acceptées.
- Nous apporterons le plus grand soin à ne pas enfreindre les Lois et réglementations en vigueur sur l'éthique concernant nos relations avec des agents publics (y compris les agents publics présumés) dans chaque pays. Nous serons également vigilants concernant les règles internes des établissements médicaux.
- Lors de la conclusion d'un accord de recherche avec un établissement médical, nous n'engagerons aucune action réputée être une sollicitation sous couvert d'une étude et nous ne contribuerons à aucun don dans l'attente d'un retour quelconque.
- Nous procéderons aux transactions au sein du Groupe Chugai selon le principe de pleine concurrence.
- Dans le cadre de nos activités commerciales internationales, nous respecterons non seulement les Lois et réglementations locales en vigueur, mais également celles du pays concerné et celles appliquées de façon extraterritoriale. Nous mènerons également des activités de façon juste et transparente en portant attention aux normes éthiques.
- Nous éliminerons la corruption, par exemple les pots-de-vin.
- Concernant nos relations avec les agents publics étrangers, nous nous conformerons aux Lois et réglementations locales, ainsi qu'à celles du pays concerné et à celles appliquées de façon extraterritoriale. Nous ne fournirons, n'offrirons ou ne promettrons aucun avantage financier ou autre.
- Il est impératif que le Groupe Chugai évite toute situation pouvant présenter un conflit entre son profit et les intérêts des membres de son conseil d'administration et de ses employés. Par exemple, en règle générale, les transactions avec les entreprises des proches des membres du conseil d'administration ou des employés sont à éviter. Cependant, dans les situations où de telles transactions sont inévitables, une précaution adéquate doit être prise pour éviter les pratiques déloyales, et si un conflit d'intérêts existe, le profit du Groupe Chugai doit être prioritaire. En outre, les situations de double emploi et les activités parallèles avec des partenaires commerciaux ou des concurrents, tout en étant employé chez Chugai ne sont pas permises sans l'autorisation du Groupe Chugai.

## Respect des droits de l'Homme

*Nous respectons les droits de l'Homme dans chaque domaine de nos activités professionnelles.*

- Chacun a le droit de vivre libre et en toute sécurité, quel que soit son lieu de naissance. Ceci est clairement énoncé dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme\*. Ces droits humains fondamentaux sont également protégés par la Constitution japonaise.
- Nous respectons donc la dignité et les droits humains de chacun, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise. Nous ne tolérons aucune discrimination basée sur la race, l'origine ethnique, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, l'âge, la nationalité, la nationalité d'origine, la religion, les croyances ou les idées, l'éducation, le handicap, la maladie, le statut social, la situation familiale ou le statut de naissance.
- Le harcèlement sexuel, l'abus d'autorité, l'intimidation ou toute autre forme de harcèlement sur le lieu de travail porte préjudice non seulement à la personnalité et à la dignité de l'individu, mais constitue également une violation du droit de travailler dans un environnement de travail serein et empêche une personne de démontrer pleinement ses capacités. Nous ne tolérerons jamais de tels actes.
- Nous encourageons la diversité des employés. Nous créons un lieu de travail où tous les employés peuvent exercer pleinement leurs fonctions au sein d'un environnement libre, vivant et ouvert, où chacun respecte la personnalité et les valeurs de l'autre, favorisant ainsi le développement professionnel et personnel des collaborateurs.
- Afin de garantir la sécurité et la santé au travail, nous nous engageons à prévenir les accidents du travail et à maintenir des règles d'hygiène rigoureuses.
- La protection des données personnelles revêt une importance toute particulière. C'est pourquoi nous traitons toutes les informations liées à la vie privée de nos employés et leurs données personnelles, obtenues au cours de nos activités, de manière très stricte.
- De plus, nous nous engageons à respecter les cultures et les valeurs des diverses régions et pays du monde et à promouvoir nos activités dans un esprit d'équité et de coexistence.

\*Déclaration universelle des droits de l'Homme Article 2

Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamées dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

## Partenariats appropriés

*Nous maintiendrons des relations appropriées et transparentes avec toutes nos parties prenantes grâce à des discussions continues. Nous travaillerons ensemble pour réaliser un développement mutuel et pour trouver des solutions aux problèmes sociétaux. Nous attendons également de nos partenaires commerciaux qu'ils appliquent les normes les plus élevées en matière d'intégrité et d'éthique.*

- Nous maintiendrons toujours des relations appropriées et transparentes avec l'ensemble de nos parties prenantes.
- Nous évaluons également les activités de nos partenaires commerciaux et demanderons des améliorations si nécessaire afin de construire une chaîne d'approvisionnement responsable.
- Les critères de sélection des partenaires commerciaux doivent être justes et adaptés. En menant des transactions avec nos partenaires commerciaux, nous interdisons à toute personne impliquée dans de telles transactions de formuler des demandes inappropriées en utilisant notre position dominante ou dans le but d'en tirer un profit personnel.
- Nous ne tolérons pas les violations des droits de l'Homme ou la corruption d'une quelconque forme dans toute partie de notre chaîne d'approvisionnement.
- En tant que citoyen et membre d'une industrie impliquée dans la santé humaine, nous encourageons le dialogue constructif avec les organismes publics législatifs et administratifs, en faveur du maintien et de l'amélioration des soins médicaux et de la santé humaine.
- En tant qu'entreprise impliquée dans la santé humaine et dont la mission est de développer des produits de haute qualité alliant sécurité d'emploi et efficacité, nous devons garder de bonnes relations avec les organismes administratifs compétents dans le cadre de nos activités.
- Les entreprises doivent être extrêmement vigilantes afin de ne pas fournir d'avantages financiers ou autres à des personnalités politiques, agents publics ou autres personnes occupant des postes d'autorité en vue d'un gain financier ou d'opérations commerciales facilitées, car cela sera considéré comme une incitation à des transactions indues. Celles-ci sont déloyales, et surtout, elles constituent un crime (corruption). Par conséquent, nous ne nous engagerons dans aucune de ces activités.
- Nous respectons les Lois et réglementations en vigueur lorsque nous accordons des dons à des organisations. Nous agissons de façon équitable, sans laisser à quiconque la possibilité de nous influencer.
- Eu égard aux agents publics et agents publics présumés, nous prenons soin de ne pas enfreindre les Lois nationales de déontologie de la fonction publique, les réglementations sur l'éthique des gouvernements locaux et les règles internes des établissements médicaux.
- La corruption et la collusion avec des personnalités politiques et des organismes administratifs nuisent nettement à la stabilité de l'économie et de la Société. Nous garderons toujours des relations justes, transparentes et responsables.

- Outre nos partenaires commerciaux et clients, nous avons, dans le cadre de nos activités, des contacts avec des universités, des ONG, des organisations à but non lucratif ou autres. Les coopérations ou le soutien de ces organisations, se fera en toute transparence afin d'éviter tout malentendu avec le grand public.
- Nous fournirons des dons afin de faire progresser la technologie scientifique, socle du secteur pharmaceutique, l'amélioration de la santé et du bien-être des personnes, et la résolution des problèmes sociétaux.
- En prenant contact avec le personnel d'une administration publique, nous prendrons soin de ne pas enfreindre la réglementation de celle-ci.
- Il existe des forces antisociales parmi des organismes extérieurs. Nous ne fournirons aucun avantage financier ou autre à ces forces, et si elles nous adressent de telles demandes, nous les refuserons résolument. De plus, nous éliminerons complètement tout lien avec de tels groupes et de telles forces antisociales qui mettent en danger l'ordre et la sécurité de notre société civile.

## Gestion des actifs de l'entreprise

*Nous réalisons nos objectifs tout en garantissant une gestion optimale et appropriée des actifs du Groupe.*

- Etant chargés de la gestion du capital des actionnaires, nous sommes responsables de la gestion et de l'utilisation optimales et adéquates des actifs de l'entreprise, dans le but d'augmenter les profits, tout en cherchant à améliorer constamment notre productivité.
- L'ensemble du capital et des actifs doit être enregistré de manière correcte et précise dans les livres comptables officiels de l'entreprise selon les normes et principes comptables généralement reconnus. Nous refusons de procéder à de fausses saisies ou à des manipulations des livres comptables, registres, comptes, etc.
- Nous faisons usage du capital et des actifs de l'entreprise de manière utile, uniquement dans le cadre de la gestion des activités de celle-ci et, en aucun cas, pour en tirer un avantage personnel ou pour le compte de tiers.
- Toutes les dépenses de représentation et les dons doivent être transparents et explicables au grand public.
- Les business plans et autres informations sur l'entreprise dans des domaines tels que la recherche et le développement, la production et les ventes constituent des actifs importants de l'entreprise. Nous sommes tenus de maintenir ces informations confidentielles et de ne les divulguer à aucun tiers, pendant et après la période d'emploi. Ces informations ne seront en aucun cas utilisées pour un délit d'initié ou à toute autre fin que celle initialement prévue.
- Nous sommes conscients de l'importance que revêt la propriété intellectuelle et travaillons à l'acquisition et à la protection des droits de propriété intellectuelle de l'entreprise. Nous respectons également les droits de propriété intellectuelle des tiers.



## Divulgarion des informations

*Nous publions de façon proactive et juste les informations liées à notre Groupe.*

- L'une de nos premières responsabilités est de transmettre de manière exacte et sans détour les informations sur la situation de nos activités aux actionnaires, aux investisseurs et aux autres parties prenantes de l'entreprise.
- Les investisseurs doivent connaître les informations de l'entreprise pouvant affecter ses bénéficiaires avant de prendre leurs décisions. Par conséquent, nous divulguons ces informations en temps opportun et de manière appropriée.
- Et ce, d'autant plus que les informations relatives à la recherche et développement, aux aspects financiers, aux ventes et à d'autres activités de l'entreprise ont souvent un impact sur les parties prenantes.
- La transparence sur les informations sera maintenue même si celles-ci sont défavorables à l'entreprise. Afin de renforcer la confiance accordée à celle-ci, aucune information ne sera dissimulée.
- Nous communiquons également les informations concernant nos interactions avec la Société, y compris celles ayant trait à nos politiques et philosophies en termes de management, nos actions en faveur de la protection de l'environnement et nos programmes d'actions sociétales.
- Il est indispensable, pour une utilisation correcte des produits pharmaceutiques et l'amélioration des techniques thérapeutiques, de collaborer de manière appropriée avec les professionnels de santé et les établissements médicaux. Nous nous efforçons d'améliorer la transparence de nos collaborations et de communiquer de manière adéquate les coûts associés à ces collaborations afin d'accroître la reconnaissance et la confiance de la Société.
- Les contrôles effectués par les membres du comité d'audit et de surveillance, les membres du comité externe, les cabinets d'audits et les actionnaires jouent un rôle clé dans le maintien d'un comportement professionnel rationnel et légal. Le seul engagement de la Direction et des employés ne suffit pas. En outre, la divulgation d'informations permet à une entreprise d'être soumise à des vérifications de la part de ses parties prenantes et de la Société.
- Les entreprises ne divulguent pas la totalité des informations importantes. Par conséquent, la Loi sur les échanges et les instruments financiers interdit aux initiés associés aux informations et aux personnes qui reçoivent les informations importantes d'autres entreprises de vendre et d'acheter des parts de celles-ci avant que de telles informations ne deviennent publiques. En aucun cas nous ne commettrons de délit d'initié en violation de la présente disposition.
- Nous communiquons aux utilisateurs de produits médicaux ainsi qu'aux professionnels de santé des informations exactes, essentielles quant au choix et à l'utilisation des produits pharmaceutiques. La Loi contre la publicité mensongère, la Loi sur les matériels médicaux et produits pharmaceutiques et le code de la concurrence loyale régissent les communications et la publicité liées aux produits pharmaceutiques. Les informations que nous divulguons sont conformes à ces réglementations.

## Contribution sociale

*En tant qu'entreprise citoyenne, nous développons activement nos programmes d'actions sociales et œuvrons à la réalisation d'une Société durable.*

- Dans le cadre de nos programmes de contribution sociale, nous agissons en tant que membre de la société civile et dédions ressources et expertises pour résoudre les problèmes sociaux, sans recherche de rémunération.
- Nous poursuivons activement nos programmes de contribution sociale dans les domaines prioritaires suivants : les soins de santé, la protection sociale, la promotion d'une Société inclusive, le développement des générations futures et des communautés locales. Ces domaines prioritaires ont été sélectionnés en se basant sur la mission du Groupe Chugai et en prenant en compte les défis auxquels font face les communautés locales et internationales.
- Concernant les soins de santé, nous soutiendrons les activités contribuant au développement et aux progrès scientifiques et technologiques et, en particulier, dans les domaines de la médecine et de la pharmacologie. Nous soutiendrons également les activités contribuant à la santé dans le monde, avec pour objectif l'amélioration de l'accès aux soins. Nous utiliserons nos connaissances et notre expérience pour soutenir ces causes.
- Nous sommes conscients de notre rôle et de notre responsabilité en tant qu'entreprise citoyenne, et garderons des liens étroits avec la Société. Nous développerons et favoriserons nos programmes de contribution sociale en coopération avec diverses parties prenantes.
- En outre, nous encouragerons et soutiendrons les programmes de contribution sociale auxquels participent nos employés.

## Protection de l'environnement dans le monde

*Nous menons nos activités en harmonie avec l'environnement naturel, et préservons notre "Seule et unique terre" pour les générations futures.*

- La protection de l'environnement naturel et de la biodiversité est une préoccupation commune à tout être humain. Chez Chugai, nous abordons proactivement la question de la réduction de notre impact négatif sur l'environnement comme condition obligatoire à la croissance durable de l'entreprise.
- Nous nous conformons à toutes les Lois et réglementations en vigueur, aux accords avec les parties concernées, aux règles internes et aux normes volontaires portant sur la protection de l'environnement.
- Nous nous engageons pour la protection continue de l'environnement en définissant des objectifs et plans d'actions en relation avec le système de gestion EHS (Environment, Health & Security).

- Nous entreprenons des initiatives pour la maîtrise du réchauffement climatique mondial et d'autres changements du climat, pour la conservation des ressources, la réduction des déchets et la prévention de la pollution environnementale à chaque étape de la recherche et du développement, de la production, du transport, de la commercialisation et de l'élimination de nos déchets conformément au système de gestion EHS.
- L'eau est une ressource importante qui est essentielle pour la Société et pour des activités durables. Nous contribuerons à la bonne circulation de l'eau sur terre en utilisant cette précieuse ressource avec soin, en retraitant les eaux usées et la restituant ensuite à l'environnement.
- Nous manipulerons les substances chimiques et biologiquement dérivées de manière appropriée pour prévenir tout dommage lié à la santé ou toute pollution environnementale.
- Nous approfondirons nos connaissances et notre compréhension de la protection de l'environnement grâce à des formations régulières.
- Nous encourageons activement la transmission d'informations sur nos activités de protection de l'environnement en interne et en externe, et nous nous efforçons de communiquer avec nos parties prenantes.